

COMMUNIQUÉ N° 61 /23/C/DG/SGAMP/CEN/YDE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°003/AONO/CEN/CIPM/2023 DU 23 FEVRIER 2023, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE  
MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES  
PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME, EN PROCEDURE D'URGENCE (LOT UNIQUE)

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage,

Communiqué :

Par Décision d'attribution n° 60 /23/D/DG/SGAMP/CEN/YDE du 20 AVR 2023  
la Compagnie **SAAR-ASSURANCES SA** est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert  
n°003/AONO/CEN/CPM/2023 du 23 février 2023, relatif à la couverture en assurance multirisques  
des magasins et bureaux tous risques informatiques et stocks des produits pharmaceutiques de la  
CENAME, en procédure d'urgence comme suit :

**Lot unique** « couverture en assurance multirisques des magasins et bureaux tous risques  
informatiques et stocks des produits pharmaceutiques de la CENAME », pour un montant **total**  
**Toutes Taxes Comprises (TTC) de 25 118 099 (Vingt-cinq millions cent dix-huit mille  
quatre-vingt-dix-neuf) Francs CFA.** La durée d'exécution des prestations est de douze (12)  
mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécution de la Lettre-commande.

Le Directeur Général de ladite compagnie ou son représentant dûment désigné, est invité à  
se présenter à la Direction Générale de la CENAME, pour l'établissement du projet de Lettre-  
commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs  
offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué, à l'exception des exemplaires  
destinés à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Ampliations :

- ARMP-JDM (pour publication);
- MINMAP ;
- Affichage ;
- Archives / chronos.

Fait à Yaoundé, 20 AVR 2023  
**Le Directeur Général,**

Dr SALIHOU SADOU

